

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 13 février 2020

INFO PRESSE



**PACIFIC
DISABILITY
FORUM**



Collectif
HANDICAPS
Nouvelle-Calédonie

Le Forum Pacifique des personnes handicapées (Pacific Disability Forum) et le Collectif Handicaps organisent, du mardi 11 au jeudi 13 février, une formation dédiée aux personnes en situation de handicap, relative à la mise en œuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées. Ce programme est animé par Alexandre Cote, expert et cofondateur du Centre pour les politiques inclusives.

Organisé en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, un atelier de restitution à l'attention des collectivités publiques se tiendra vendredi 14 février à partir de 13 h 30, dans l'auditorium de la province Sud, en présence d'Isabelle Champoreau, membre du gouvernement en charge du handicap.

Vous êtes cordialement invités à venir y assister.

Contexte

La Convention relative aux droits des personnes handicapées est une convention internationale pour « promouvoir, protéger et assurer » la dignité, l'égalité devant la loi, les droits humains et les libertés fondamentales des personnes avec des handicaps en tous genres. L'objectif est la pleine jouissance des droits humains fondamentaux par les personnes handicapées et leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006, et est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Au 25 novembre 2019, 163 pays l'ont signée, dont la France et l'Union européenne.

Si au cours de la dernière décennie, des progrès importants ont été réalisés en matière de sensibilisation, de reconnaissance des droits des personnes handicapées et d'engagement entre les gouvernements et les organisations de personnes handicapées, un rapport régional du Forum Pacifique des personnes handicapées montre combien les pays membres peinent à passer de la reconnaissance de ces droits à la mise en place de cadres juridiques et réglementaires efficaces.

Dans ce contexte, le Forum Pacifique des personnes handicapées, en partenariat avec l'Alliance internationale des personnes handicapées, organise depuis trois ans une série de formation en anglais sur la mise en œuvre contextualisée de la Convention sur les droits des personnes

handicapées. Les participants doivent refléter la diversité des personnes de par leur handicap, leur genre et leur âge.

L'atelier organisé cette semaine est une première en langue française et concerne des personnes en situation de handicap issues de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Programme 2020

Cette année, la Nouvelle-Calédonie organise deux sessions, l'une en février, l'autre en novembre.

Février :

- atelier intensif d'une semaine sur la compréhension de la CDPH et les politiques publiques inclusives.
- Restitution des ateliers aux membres du Collectif Handicaps puis aux représentants techniques des autorités publiques concernées.

Novembre : ateliers intensifs multi-acteurs afin d'atteindre une Nouvelle-Calédonie inclusive en 2030.

Les participants

Ont été conviés à ce programme de formation, la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS), la Commission pour les enfants et les jeunes handicapés (CEJH), la Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD), le Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD), des représentants des différentes directions du gouvernement (droits du travail, ressources humaines, vice-rectorat, etc.), les services provinciaux concernés, le GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (HDBV) et Union pour le Handicap (UPH), les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), etc.

Le formateur Alexandre Cote

Cofondateur du Centre pour les politiques inclusives (CIP), Alexandre Côte travaille dans le domaine du développement inclusif depuis 25 ans en Europe, en Asie-Pacifique et en Afrique. Il est activement impliqué dans la négociation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, sa mise en œuvre et son suivi depuis 2008.

Avec Handicap International (maintenant Humanité et Inclusion), il a développé et géré des programmes dans les domaines des services sociaux, de l'aide humanitaire et du soutien à la société civile en Afrique de l'Est, Europe du Sud-Est et au Moyen-Orient.

En tant que responsable de programme pour l'Alliance internationale des personnes handicapées (IDA), il a apporté son soutien à l'assistance technique fournie aux organisations de personnes handicapées d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Europe, ainsi qu'au plaidoyer mondial dans les domaines des données statistiques, de la protection sociale et du financement du développement.

Avec le CIP, il se concentre sur le coaching stratégique des dirigeants des organisations de personnes handicapées, la formation de formateurs et développement de ressources techniques pour

des politiques publiques inclusives, particulièrement dans le domaine de la protection sociale (avec l'UNICEF et l'OIT), la budgétisation inclusive (PDF) et le développement des services de soutien à la vie autonome.

* *
*